

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jueidis

Editeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.

Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

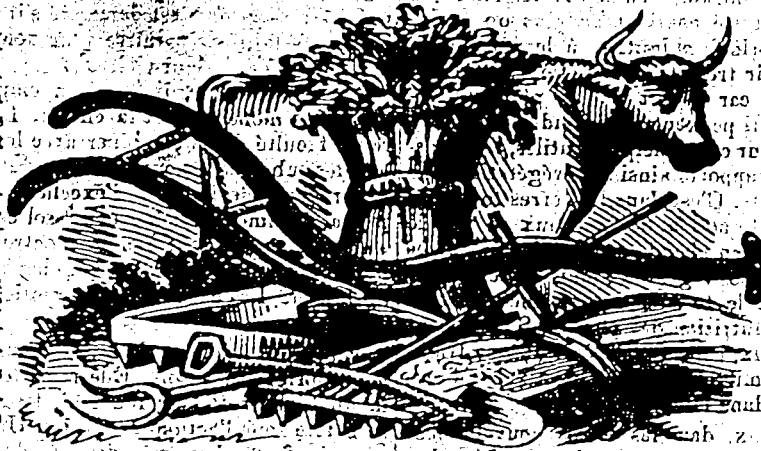
Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

### ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, 5 cts. eto. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

### SOMMAIRE :

- Causerie agricole* : Le chaulage des terres (Suite).
- Revue de la Semaine* : Allocutions de Notre Saint Père, le Pape à la noblesse et aux Généraux des ordres religieux. — Résignation de l'Hon. J. C. Chapais comme Receveur-Général. — Son successeur T. Robitaille, écrivain, député de Bonaventure. — L'Hon. Juge Caron, nommé Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.
- Sujets divers* : Le recensement, et le Dr. J. C. Taohé. — De la ponte des poules en hiver. — Les fleurs comme baromètres naturels. — Doit-on étudier l'agriculture avant de cultiver? — Des moyens les plus faciles de hâter les progrès de l'agriculture. — Suites de l'imprévoyance en culture. — Les clous en fer comme agents de détérioration pour la charpenterie.
- Bibliographie* : Edition spéciale du Petit Manuel d'Agriculture par M. le Dr. Hubert LaRue.
- Petite chronique* : Manufacture linière à Napierville. — Emigration en Allemagne.
- Recettes* : Recette pour avoir des vêtements imperméables. — Le vinaigre pour les hémorragies.

## CAUSERIE AGRICOLE

### LE CHAULAGE DES TERRES (Suite)

Dans notre dernière causerie, nous avons démontré, par les bonnes pratiques et le raisonnement, que la chaux ne dispense pas l'emploi du fumier sur les terres cultivées, qu'au contraire, cet amendement ne produit ses meilleurs effets que sur les terrains riches en matières organiques ou bien pourvus d'engrais. Il est maintenant admis dans les contrées

où l'on emploie la chaux sur une grande échelle que plus l'amendement est répandu en grande quantité, plus on doit fumer copieusement sur un sol fatigué ou de médiocre fertilité. Sans parler de cette règle, regarder le chaulage comme un moyen d'obtenir, économiquement et sans le secours d'aucune autre substance fertilisante, des récoltes abondantes, c'est compromettre tous ses admirables effets, et s'exposer à des mécomptes qu'on ne peut ensuite réparer qu'à grands frais.

Dans certains pays, il existe un vieux dicton qui fait connaître en très peu de mots combien il est dangereux d'employer la chaux sur les sols pauvres. Ce dicton le voici : *la chaux enrichit les pères et ruine les enfants*. Les fautes contre lesquelles nous voulons mettre nos concitoyens en garde, ont été commises ailleurs; la stérilisation presque complète du sol en a été la conséquence et la sagesse des peuples en a fait la constatation par l'adage que nous venons de transcrire. Mais on n'en continua pas moins à faire usage de la chaux sur les sols où elle faisait défaut, seulement l'emploi en fut fait d'une manière plus judicieuse. On rechercha avidement les fumiers, et on les enfouit dans ces sols en quantités d'autant plus fortes que l'on avait l'intention de chauler plus abondamment. Alors leur fécondité reparut et les rendements élevés revinrent. Instruisons-nous donc par l'expérience des autres, sachons faire concourir les engrais et les amendements à l'amélioration de nos terres et bientôt l'aisance et même la richesse remplaceront la pauvreté que l'on remarque aujourd'hui dans un si grand nombre de cultures.

Voyons maintenant quels sont les effets de la chaux sur les sols où on l'enfouit.

Nous avons déjà dit que la chaux sert directement de nourriture aux plantes; mais là ne se borne pas son rôle. Elle agit encore d'une manière très active sur les matières fertilisantes contenues dans la couche cultivée ou qui sont apportées par les fumures; elle les force à se décomposer, à

Publié par J. B. L. Hamelin, Hôpital-Général de Québec

se transformer en principes immédiatement assimilables, et les met ainsi en état de fournir aux besoins de la vie végétale une masse énorme de substances alimentaires.

La chaux a encore d'admirables effets sur les éléments mêmes des terrains. Tout sol contient en plus ou moins grande quantité certains principes inutiles à la végétation, mais qui pourraient devenir très-utiles s'ils étaient transformés en principes solubles; car on sait que les plantes n'absorbent que les matières qui peuvent se dissoudre ou fondre dans l'eau. La chaux agit sur ces principes inutiles, les transforme, les rend solubles et apporte ainsi à la végétation une nouvelle quantité d'aliments. C'est dans les terres fortes ou argileuses surtout que cette action de la chaux se fait le plus sentir. Là se trouvent en abondance tous les principes qui forment les cendres de nos végétaux; mais laissés à eux-mêmes, ces principes sont lents à se transformer, restent longtemps impropres à la nutrition des plantes. S'ils étaient mis en contact avec la chaux, celle-ci accélérerait leur transformation, les rendrait assimilables et amènerait l'abondance là où les plantes vivaient dans la disette.

Sur les terrains tourbeux, dans les terres nouvellement défrichées, sur certains pâturages et certaines prairies humides, la chaux a encore un autre effet. Ces terrains sont généralement peu propres à la culture de la plupart de nos végétaux. Au moyen de quelques travaux, on fait disparaître leur infertilité qui n'est toujours que momentanée. On commence d'abord par les assainir, par enlever l'humidité surabondante au moyen de bons fossés, puis on les brûle; cette dernière opération est générale surtout sur les terrains tourbeux et dans les nouveaux défrichements.

S'est-on jamais demandé quels sont les effets du brûlage sur ces terrains? Nous ne le croyons pas, on est d'ordinaire si peu observateur dans la classe agricole et l'on est si indifférent à l'égard des choses se rattachant à l'agriculture. Le premier effet du brûlage sur les terrains tourbeux et les terres nouvellement défrichées, c'est de débarrasser le sol d'une grande quantité de débris de toutes sortes: feuilles, bouts de branches, bouts de racines, etc. Comme ces débris ne sont pas assez décomposés pour pouvoir servir d'engrais, on les regarde comme inutiles et on les brûle. Ils ne sont pourtant pas inutiles; avec le temps, ils se décomposeraient et deviendraient d'excellents engrais. Mais on nous dira, nous ne les perdons pas, nous avons leurs cendres; alors brûlez donc aussi les fumiers de vos étables, il vous restera les cendres; en serez-vous plus riches?

Ce premier effet du brûlage constitue donc une véritable perte; puisque de toutes les richesses contenues dans le terrain brûlé, il ne nous reste que les cendres; de sorte que si le but du brûlage s'arrêtait là ce serait une très-mauvaise opération de le faire. Mais il a un second effet, moins perceptible, mais beaucoup plus important que le précédent. Il existe dans les sols cités plus haut un principe ou plutôt des principes dont les plantes généralement cultivées ne peuvent se nourrir, ce sont de véritables poisons pour elles. Ces principes ont reçu le nom de principes acides, et l'on dit d'une terre qui en contient beaucoup qu'elle possède une grande acidité. Les terrains tourbeux les terres à bois qui viennent d'être défrichées, les prairies et les pâturages humides ne sont d'abord infertiles que parce qu'ils sont acides et ils ne peuvent devenir productifs qu'à la condition de leur enlever leur acidité; c'est ce que l'on obtient par le brûlage; c'est là son second et son seul utile effet; le premier ne devant être considéré que comme une perte.

Le brûlage des terres est un mal; mais un mal néces-

saire. On se trouve forcé d'y avoir recours, afin de rendre productives des terres riches qui sans lui ne donneraient que de très chétives récoltes. Malheureusement le feu a détruit en même temps une grande partie de la richesse de ces sols; alors on s'est demandé s'il n'y aurait pas un autre moyen de faire disparaître leur acidité tout en empêchant la destruction de leur richesse.

Ce moyen existe, il est d'un emploi facile et à la portée de tout le monde; c'est la chaux. La chaux possède l'heureuse faculté de se combiner avec les acides, de former avec eux des substances nouvelles qui, de poisons qu'elles étaient auparavant, deviennent d'excellents engrais. Ici rien n'est perdu, l'immense richesse du sol est conservée, les acides, les poisons seuls sont rendus neutres. Il est donc beaucoup plus avantageux d'employer la chaux sur ces terrains que de les brûler. Les cendres vives auraient les mêmes effets que la chaux.

Employée à hautes doses, la chaux modifie profondément les propriétés des sols. Elle rend les terres argileuses plus meubles, détruit leur tenacité, les soulève, les empêche de se battre sous l'action des pluies. Un terrain argileux qui a reçu de forts chaulages devient d'une culture plus facile, profite mieux des engrais qu'on lui fournit et procure à toutes les plantes généralement cultivées une nourriture abondante et appropriée à tous leurs besoins.

Dans les terres légères, elle a, dit-on, la propriété de retenir longtemps l'humidité et de les empêcher de se dessécher pendant les chaleurs de l'été. La chaux a beaucoup d'affinité pour l'eau, elle la retient plus fortement que le sable et peut être ainsi considérée comme un réservoir fournissant à la végétation l'humidité dont elle a besoin. Cette faculté de la chaux est d'un immense avantage dans ces terres dont le plus grave défaut est leur grande facilité de dessiccation.

Quant à ses effets sur les récoltes, ils ne peuvent être contestés; les faits parlent pour eux-mêmes. Dans un terrain convenablement chaulé et bien cultivé, toutes les plantes acquièrent un développement, une vigueur extraordinaires; leurs tiges et leurs feuilles prennent une coloration verte plus prononcée. Les prairies, les trèfles acquièrent un développement plus considérable; les récoltes sarclées donnent des récoltes plus abondantes et de meilleure qualité; les grains réussissent mieux qu'auparavant, y sont moins sujets à verser, leurs épis sont plus fournis, plus pesants et rendent davantage; le blé surtout y donne un grain plus lourd, plus plein, plus riche en farine, donnant moins de son à la mouture; enfin une foule d'insectes, quantité de plantes nuisibles, telle que le chiendent, les fougères, les joncs, les queux de renards, la mousse, etc., tendent à disparaître. On a remarqué aussi que la rouille et la carie sévissent plus rarement dans les terrains chaulés; cela est sans doute dû à la plus grande vigueur des plantes.

Mais pour obtenir de la chaux tous les admirables effets que nous venons d'énumérer, il faut savoir l'employer dans les circonstances convenables. Tous les sols ne sont pas améliorés par la chaux. Il y en a quelques-uns même sur lesquels elle ferait plus de mal que de bien; il faut pouvoir les reconnaître. Règle générale, on ne doit faire usage de la chaux que sur les sols qui sont complètement dépourvus de calcaire ou qui n'en possèdent qu'une très-faible proportion.

On peut facilement reconnaître qu'une terre est dépourvue de calcaire. Pour cela, on prend une petite quantité de cette terre, et l'on verse dessus quelques gouttes d'eau forte, d'esprit de sel, ou de vinaigre très-fort. Si la terre contient du calcaire en quantité notable, il s'y produira une efferves-

cence, un bouillonnement très-sensible ; si elle en est dépourvue, le bouillonnement sera complètement nul. Dans le premier cas, le chaulage serait inutile et même nuisible ; dans le second, il agira admirablement. Ce moyen de constatation est certain. Cependant, comme la prudence n'est jamais de trop, surtout lorsqu'il s'agit de l'amélioration du sol, nous conseillons à nos lecteurs de n'employer la chaux sur une grande échelle qu'après l'avoir essayée sur une petite étendue de terrain, soit  $\frac{1}{2}$  d'arpent ou un demi arpent. En tenant compte de toutes les dépenses nécessitées par le chaulage et en les comparant avec l'excédant de récolte dû à l'amendement, on verra jusqu'à quel point l'opération est avantageuse et l'on prendra la décision la plus conforme à ses intérêts.

Cette prudence est nécessaire ; car il existe beaucoup de sols complètement privés de chaux sur lesquels cependant l'amendement n'aurait aucun effet ; les terrains très-humides sont dans ce cas. On conçoit parfaitement que si l'on n'avait pas la précaution de faire un essai préalable, on ne pourrait reconnaître l'inutilité des chaulages sur ces terrains et l'on ferait des déboursés élevés en pure perte.

Nous n'avons pas l'intention d'expliquer ici les causes qui neutralisent les effets de la chaux sur les terrains humides ; nous nous contentons de constater le fait pour l'information de nos lecteurs, et afin de les mettre en garde contre des pertes irréparables. Ne chaulons jamais des sols très-humides, c'est inutile ; mais par le drainage ou par de bons fossés, faisons auparavant disparaître leur humidité surabondante et alors la chaux y agira avec une force extraordinaire, c'est la seule condition de succès et elle est facile à remplir.

(A continuer)

## REVUE DE LA SEMAINE

Nous croyons rencontrer l'approbation de tous nos lecteurs en consacrant une grande partie de cette revue à l'insertion de quelques-unes de belles paroles que Pie IX a adressées aux nombreux visiteurs qui se sont rendus au Vatican pendant les fêtes de Noël. Dans notre opinion il n'y a pas de lecture plus utile pour un catholique que celle des allocutions sorties de la bouche du Souverain Pontife. Elles instruisent, conseillent, guident les consciences dans le chemin de la vérité et font entrer dans les cœurs une ferme confiance dans le triomphe final de l'Eglise. En ces temps si malheureux où toutes les forces de l'enfer sont déchainées contre l'Epouse de Jésus-Christ, et menacent de tout détruire sur leur passage, nous sentons le besoin d'être soutenu dans le difficile sentier que nous parcourons. La parole puissante de Pie IX, écho fidèle de la vérité, nous procure ce soutien et nous donne la foi en l'avenir. Il est donc bon de la connaître cette parole, il est donc nécessaire de la proclamer, afin qu'elle puisse frapper toutes les intelligences et s'introduire dans tous les cœurs.

Malheureusement nous ne pouvons insérer dans notre feuille toutes les admirables allocutions du Saint-Père ; pour cela, il nous faudrait des volumes et nous ne disposons que de quelques pages. Nous sommes alors forcé de faire un choix, mais que c'est difficile. Nous avons devant nous des joyaux précieux, et quelque soit la valeur de ceux que nous prenons nous sommes certain qu'il en reste encore un grand nombre d'un prix inappréciable. Le premier des joyaux que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs est une excellente allocution adressée à la noblesse romaine, le dimanche de l'octave de Noël.

Le marquis Cavaletti, ancien sénateur de Rome, se fai-

sant l'écho des sentiments affectueux de ses concitoyens en vers le Saint-Père, lut une très-belle adresse à laquelle Pie IX répondit par le discours suivant :

“ Je me rappelle qu'en ma jeunesse, parlant avec un prince romain alors très-avancé en âge, et qui depuis longtemps nous a quittés pour entrer dans l'éternité, ce prince de sens et de principes vraiment catholiques, me dit que les trônes avaient un double soutien : le clergé et l'aristocratie. “ Oui, disait-il, ce sont là les deux forces qui peuvent seules soutenir les monarchies. “ Ainsi, par votre présence, je vois quels ont été vos sentiments dans le passé et qu'ils sont les mêmes aujourd'hui. Que si votre concours n'a pu maintenir ce trône, provisoirement ébranlé, ce n'est point votre faute, et le monde entier peut vous en rendre l'impartial témoignage. Mais j'espère que la miséricorde de Dieu ne nous a point pour toujours abandonnés.

“ En vérité, Jésus-Christ lui-même aimait aussi l'aristocratie ; et je vous ai déjà, si je ne me trompe, exprimé autrefois cette idée. Lui aussi voulut naître noble, de la race de David, et l'Evangile nous donne sa généalogie jusqu'à Joseph, jusqu'à Marie : *de qua natus est Jesus.*

“ L'aristocratie, la noblesse est un don de Dieu, conservez-le donc avec soin et usez-en dignement. Je sais que vous le faites par les œuvres chrétiennes et charitables auxquelles vous vous dévouez constamment avec une si grande édification pour le prochain et un si grand profit pour vos âmes.

“ J'ai dit que l'aristocratie et le clergé sont deux soutiens du trône. J'y reviens pour dire que les trônes soutenus par la plèbe, c'est-à-dire par ceux qui vivent généralement dans les sentiments d'incrédulité, par la multitude de ceux qui nourrissent des sentiments de haine contre Dieu et contre son Eglise, oh ! que ces trônes, soutenus par de tels appuis, sont faibles et débiles. Et si, à l'assaut de ces forces infernales, les trônes les plus justes n'ont pu résister, combien moins le pourront ceux qui sont fondés sur l'injustice, sur l'orgueil, sur le vol et sur la calomnie ! Comment serait-il possible que ces trônes puissent subsister ?

“ L'avenir est dans la main de Dieu, mais l'histoire a ses enseignements dont on doit profiter.

“ Ces saintes journées m'inspirent encore un autre pensée. L'enfant Jésus-Christ est présenté au vieillard Siméon. Eh bien, que dit ce prophète ? Que dit-il à sa mère, qui humblement se présentait pour accomplir les prescriptions de la loi ? Il lui dit : Cet enfant est venu pour le salut de beaucoup et pour la ruine des autres. Voilà en deux mots toute l'histoire de l'Eglise de Jésus-Christ. Ces deux classes d'hommes ont existé depuis les premiers moments où Jésus-Christ a fondé son Eglise et ils existent encore aujourd'hui. Or Jésus-Christ est venu pour la bénédiction des uns et pour la ruine des autres.

“ Ainsi, par exemple, voici d'un côté Judas qui le trahit, mais de l'autre, voici Mathias qui vient à la lumière. Un larron le blasphème, et un autre larron fait pénitence. Pour les uns donc la bénédiction, et pour les autres, la ruine de leurs âmes. Oh ! combien y en a-t-il encore aujourd'hui de ces différences, et combien dont on peut dire ouvertement : Jésus-Christ est venu pour votre ruine. Je n'entre point dans le détail et je ne nommerai personne ; mais je sais et je lis que beaucoup meurent dans l'impénitence ; je sais que, même dans les hôpitaux, il y en a beaucoup qui repoussent les secours de l'Eglise et se jettent dans la perdition. Pour ceux-là, Jésus-Christ est venu *in ruinam*. N'est-il pas vrai que dans l'hôpital même du Saint-Esprit et ailleurs, il est entré des personnes avec des feuilles scélérates, et, sans que personne s'y oppose, elles approchent du

pauvre malade, qui a besoin de tout autre chose que de lire des blasphèmes, quand il est si près d'entrer dans la tombe. Et cependant l'on donne toutes sortes de permissions pour que l'on puisse toujours davantage avilir leur esprit et pour augmenter le nombre de ces ruines prédites par Dieu à son avènement : *in ruinam et resurrectionem* !

“ Que ferons-nous donc, mes très-chers frères, au milieu de ces incertitudes, de ces craintes, et ne voyant venir aucun secours d'aucun côté ? Nous répéterons ce que nous disions, nous autres prêtres, ce matin au commencement de la messe : *Judica me Deus et discerne causam meam de gente non sancta ; ab homine iniquo et doloso erue me*. Mon Dieu, puisque personne ne veut prendre en main cette cause de la justice et de la sainteté, vous, prenez-la, et délivrez-nous de l'homme injuste et plein d'embûches, délivrez-nous de l'iniquité et du mensonge qui nous assaillent tous les jours.

“ Dono, mes chers enfants, allons à l'autel de Dieu, *introibo ad altare Dei*, et nous entendrons sa réponse : Espérez. Le moment où il réjouira nos âmes n'apparaît pas encore clairement à nos regards, mais il est déjà décidé dans les décrets de la divine Providence, et l'on verra, oui l'on verra enfin ce décret de libération qui fera se relever comme il le mérite ce peuple qui appartient à la capitale du monde catholique..... ”

Dès que ce noble et beau discours fut connu du public, les évergumènes de la presse révolutionnaire s'en emparèrent et l'on conçoit aisément avec quels commentaires insultants ils le présentèrent à leurs lecteurs. “ Voyez, disent-ils ce Pape que vous aimez tant, voyez comme il exalte la noblesse et méprise le peuple. A ses yeux vous n'êtes rien, la noblesse est tout : réveillez-vous donc et vengez-vous. ” Ces appréciations sont une véritable infamie. Heureusement que les romains et les catholiques du monde entier connaissent Pie IX. Ils savent qu'il ne méprise pas les peuples dévoués à l'Eglise, il a prouvé en mille circonstances l'amour qu'il leur porte. Il ne méprise que les foules dévoyées qui nourrissent des sentiments de haine contre Dieu et le catholicisme ; il méprise leurs misérables attaques ; mais il ne les hait pas et prie le Tout-Puissant de changer leur cœur. Voilà en quoi consiste la vengeance du Juste qui gouverne en ce moment l'Eglise.

Mais laissons dire les méchants, Dieu ne permettra pas que leurs crimes restent impunis, le jour de la rétribution arrivera et ils subiront la peine due à leurs infamies.

Le 30 décembre, Pie IX recevait les Généraux des Ordres religieux. En réponse à leur adresse, il répondit par une très-belle allocution que nous reproduisons ci-après ; ce sera notre second et dernier joyau pour cette semaine :

“ Ayant parcouru un long chemin dans cette vallée de misère où nous sommes tous *exules filii Evi*, c'est la troisième fois que j'assiste à la suppression des ordres religieux ; je l'ai vue étant enfant, je l'ai vue adolescent, je la vois maintenant que je suis vieux. Je considère dans ce fait une disposition de la Providence : Dieu sait quel appui et quelle aide puissante trouve son Eglise dans les corporations religieuses ; c'est en elles que l'Eglise va chercher les missionnaires qu'elle envoie sur les points les plus reculés du monde, et les prédicateurs qui annoncent la parole de Dieu et les administrateurs des sacrements ; tout cela, Dieu le sait et le voit, mais peut-être reconnaît-il aussi qu'il est opportun de temps en temps d'éprouver cette phalange élue de ses ministres, et c'est pour cela qu'il permet les suppressions, les annexions et toutes les tribulations qui fondent sur cette milice sacrée ; tribulations toujours indignes de la part de

ceux qui les font, mais qui ont l'avantage de faire exercer au suprême degré la vertu de la patience de la part de ceux qui les subissent.

“ Je me souviens aussi, et je crois l'avoir conservée et la garder encore, d'une lettre, écrite l'an 1814 et adressée par un évêque à Pie VII, où on soumettait à ce saint pontife la proposition et la prière de rétablir les ordres réguliers. On exposait les mesures opportunes pour les faire renaitre purs, beaux, féconds de tous les biens, resplendissant de toutes les vertus qui doivent orner les âmes de ces athlètes appelés à un combat de tous les instants contre le démon et les séductions du monde. Il se peut que dans les temps actuels (mais que dis-je, il se peut ? la chose n'est que trop réelle) il y ait des malheureux qui, oubliant leur caractère sacerdotal et religieux, scandalisent le monde, au lieu de lui donner l'exemple de la vertu. Mais leur nombre est si restreint, que je crois pouvoir exprimer l'espoir que ce n'est pas leur défection qui occasionne les tribulations qui sont venues fondre sur vous. Dans les persécutions dont je parle il se cache probablement un autre mystère de la Providence de Dieu, que je ne connais point, mais qui viendra se révéler un jour où les hommes trouveront encore une fois l'occasion d'admirer cette même Providence toujours adorable.

“ En attendant, je vous dirai que pour ma part, en outre de ce que j'ai écrit et que tout le monde a pu lire sur cette question des ordres religieux, je ne cesse point de m'employer pour sauver cette milice et la délivrer de ses ennemis. Mon œil plein de sollicitude, d'amour et d'anxiété, guette de toute part pour saisir une occasion favorable ; j'invoque un secours, j'invoque un ange. Je ne dirai pas que je désire l'aide de l'ange de Sennachérib pour chasser de la ville de Dieu tous ces nouveaux venus ; ce n'est pas là ma pensée ; je souhaite seulement qu'un ange vienne m'aider à convertir, à changer le cœur des pervers. Je m'emploie à cette conversion, et je m'y emploie depuis longtemps. Atteindrai-je mon but ? je ne sais, et, pour tout dire, je crains bien que non. Il me semble que tous ceux qui exercent la puissance en ces temps-ci ont tous à peu près les mêmes tendances ; les uns veulent supprimer par la violence, les autres prétendent s'y prendre plus doucement ; ils semblent ne pas se douter que dans l'un et dans l'autre système, c'est toujours favoriser la cause du démon, de ce Satan qui, grâce à l'iniquité des hommes, multiplie de jour en jour ses triomphes et prétend asservir, s'il était possible, toute l'humanité à la domination de l'enfer.

“ Que nous reste-t-il donc à faire à l'heure où nous sommes ? J'ai dit que nous sommes en exil, *exules filii Evi*. Il faut nous présenter à Dieu avec l'arme puissante de la prière et le supplier qu'il lui plaise, sinon de faire droit à tous nos désirs, au moins d'alléger nos maux, et de ne pas permettre la dispersion de cette milice choisie qui sert à étendre sur toute la terre les gloires de son saint nom, à instruire la jeunesse, et qui se rend précieuse de toutes les manières pour maintenir dans la société la paix, l'ordre et la morale que l'on cherche à combattre avec une si aveugle obstination.

“ Prions Dieu qu'il nous console ; prions-le pour qu'il nous exauce. En attendant, et pour que nous puissions donner plus de force à nos supplications et exercer la vertu de la patience, que le Seigneur nous donne à tous le courage nécessaire par la bénédiction que moi, son Vicaire, invoque sur moi-même, sur vous et sur tous membres des ordres religieux qui sont épars sur la face de la terre. Puisse le Seigneur écouter mes vœux qui sont pour que ces Ordres acquiescent, au milieu même de la persécution, une nouvelle

vigueur, cette vigueur dont ils ont besoin pour combattre les batailles du Seigneur.

— Il est annoncé officiellement que l'Honorable J. C. Chapais a résigné son siège au ministère fédéral. Quelques soient les raisons qui ont amené l'Hon. Ministre à offrir sa résignation, nous ne pouvons que déplorer amèrement les circonstances malheureuses qui lui ont fait prendre cette décision. La Province de Québec, et en particulier le comté de Kamouraska, perdent en lui un de leurs plus fermes soutiens, et plus que tout autre peut-être nous ressentons la perte que nous venons de faire. Son dévouement pour ses concitoyens, il l'a poussé jusqu'à la dernière limite du possible, il s'est oublié lui-même, il a négligé ses plus chers intérêts pour prendre en mains la cause d'un public dont la reconnaissance est toujours tardive lorsqu'elle ne tourne pas en ingratitude. En disant cela, nous ne craignons pas d'être taxé de partialité; ses ennemis politiques mêmes le reconnaissent comme nous. Un grand nombre de journaux, parmi les libéraux et les conservateurs, ont proclamé les qualités solides, l'honnêteté, la conduite exemplaire de l'honorable Monsieur, et nous ne surprendrons personne en disant qu'il a passé dans notre arène politique en faisant le bien.

Quelques publications, trop oubliées des services rendus ou aveuglées par une haine insensée, ont cependant cherché à dénigrer l'homme que nous n'avons toujours connu que comme le type du plus parfait désintéressement. Elles n'ont pas craint de dire qu'il n'avait joué dans la politique qu'un rôle insignifiant. Parler ainsi, c'est du dénigrement pur et simple fondé sur la plus orrante injustice.

M. Chapais n'a pas été bruyant, il n'a pas fait publier ses bienfaits au son de la trompette; il s'est borné à suivre les conseils de sa conscience, et la Province lui doit des nombreux avantages dont elle serait encore privée sans l'énergie de celui que l'on voudrait présenter comme une incapacité. Nous sommes en position d'affirmer que plusieurs des meilleures mesures gouvernementales n'ont été adoptées que par ses conseils. Lors même qu'il n'aurait pas fait autre chose, ce serait assez pour le rendre digne d'éloges.

Mais que l'on jette les yeux sur le comté de Kamouraska surtout, et l'on verra que la présence de M. Chapais dans le ministère ne nous a pas été inutile; qu'au contraire, il nous a poussé vivement dans la voie du progrès. D'immenses étendues de terrain ont été colonisées, des paroisses entières se sont formées au moyen de secours fournis par lui. Les hommes remuants, les beaux parleurs, les distributeurs de paroles mielleuses et de phrases ronflantes, ceux-là même qui jettent feu et flamme contre lui en auraient-ils fait autant? Ils auraient sans doute fait leurs petites affaires, mais de nos besoins généraux ils ne s'en seraient probablement pas occupés. L'honnêteté et l'abnégation sont de bien précieuses qualités, mais les hommes qui les possèdent sont bien rares. M. Chapais les possédait au plus haut degré.

C'est M. Robitaille, député pour Bonaventure, qui remplacera l'honorable M. Chapais dans le ministère. M. Robitaille représente comme son prédécesseur une division agricole, et nous avons l'espérance qu'il prendra activement lui aussi les intérêts de l'Agriculture.

— Il est rumeur que le juge Caron a accepté le poste de lieutenant-gouverneur de cette Province. Un choix plus judicieux ne pouvait être fait pour ce poste éminent.

#### Le recensement

On lit dans le *Courrier d'Outaouais*:

« Les travaux du recensement se poursuivent fort active-

ment. Dans quelques jours le premier volume aura été complètement révisé avec un soin infini, et il pourra être soumis aux Chambres fédérales, le jour même de leur réunion.

« Le Dr. Taché se multiplie pour faire face à sa besogne et contrôler toutes les opérations de la statistique dans ses moindres détails. Ce recensement sera son œuvre et lui fera honneur. Il vengera le Dr. Taché des injustes accusations qu'une certaine presse franco-phobe s'est empressée de lancer contre lui, en l'absence de tout renseignement sérieux.

« Ce recensement sera de beaucoup le plus exact et le plus complet de ceux qui ont été publiés jusqu'à présent en Canada. Les dénombrements antérieurs ne méritent de fait presque aucune créance. Dans le recensement de 1861-62, pour grossir le chiffre de la population, par exemple, on inscrivait jusqu'aux morts comme faisant partie de la population. Des personnes du Bas-Canada qui travaillaient dans les chantiers de la province d'Ontario étaient comptées comme haut-canadiens, après avoir été inscrits comme habitants de la province de Québec. Mille erreurs enfin dénaturaient ce travail de statistique.

« Il n'en sera pas ainsi cette fois. Les chiffres officiels ne serviront pas à farder les faits, mais à nous donner le chiffre de notre population et de nos ressources agricoles et industrielles, d'une manière aussi précise qu'il est possible de le faire dans des travaux de ce genre. On n'y verra pas les fautes grossières d'addition qui se trouvent dans nos recensements de 1851-52, de 1861-62, et dans le dénombrement qui vient de paraître aux Etats-Unis.

« Ce recensement sera aussi complet que le dénombrement de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis; on y trouvera, par exemple, des tableaux précis sur l'origine de notre population. Aux Etats-Unis on ne désigne que le lieu de naissance des habitants de ce pays. Nous croyons savoir qu'il démontrera, entre autres choses, que la province d'Ontario compte 75,000 personnes d'origine française.

« Nous attendons la publication de cette œuvre colossale avec impatience, certain que nous y trouverons une foule de renseignements importants. »

#### De la ponte des poules en hiver

En été les oiseaux se procurent en abondance de la nourriture animale, des vers, des sauterelles, des punaises et d'autres insectes. Dans l'hiver, cette nourriture fait défaut. Il faut voir, quand ils refusent de prendre d'autre nourriture, avec quelle joie ils dévorent la viande. Aussi une bonne nourriture animale est nécessaire aux poules qui pondent. Du lait ou du lait caillé est un bon aliment. Des rebuts de viande ou des gâteaux de déchets, que l'on obtient aisément en grande quantité et à bon marché, résultant de la fonte du saindoux et du suif, constituent autant de bonne nourriture pour les oiseaux (dans les villes on vend de ces gâteaux à un prix bas). Donnez donc aux oiseaux de la viande sous une forme quelconque: En été ils trouvent des herbes. En hiver donnez-leur des feuilles de choux, la partie verte qui se coupe du navet (turnep-tops), des pommes de terre et des navets cuits. Le blé est une nourriture passablement bonne pour engraisser, mais pas pour faire donner des œufs quand elle est seule. L'avoine contient plus de matériaux propres à la formation des œufs. Pour bien pondre, les oiseaux doivent en outre avoir une place chaude où l'eau ne gèle pas. Il ne faut jamais non plus les laisser manquer d'eau. La neige est contraire. Ils ont besoin aussi de gratter la place et d'y trouver du gravier; sans chaux ils ne peuvent pas former les écailles de leurs œufs. Des os finement pul-



vérifiés ou des écailles d'huîtres, ou du vieux mortier, les accommodent. En un mot, il faut de la chaux sous une forme convenable. Mais ce cas, il n'y a pas de raison pour qu'ils donnent des œufs sans écaille. Un tas de cendres où ils peuvent se rouler les préserver des insectes. Dans ces conditions, par le soleil et une journée tiède, les oiseaux vous montreront beaucoup de joie.

En résumé, il faut donner de la viande, du lait, c'est-à-dire une nourriture animale, avec quelques tendres végétaux de leur goût. La chaux est nécessaire pour former les écailles ; l'eau en abondance est nécessaire pour former la partie liquide des œufs ; le gravier sert à moule dans l'estomac le grain et autres aliments que les oiseaux mangent ; en outre, il faut des demeures propres, chaudes, éclairées ; des nids propres. Telles sont les précautions nécessaires pour conserver leur santé. Dans ces conditions on se servira de "l'écuelle aux œufs." Enfin il faut faire en sorte que, pour les oiseaux, l'hiver ressemble le plus possible à l'été, par les précautions extérieures et la nourriture.

#### Les fleurs comme baromètres naturels

Un observateur assure qu'un grand nombre de plantes peuvent fournir des pronostics certains par rapport à l'état atmosphérique, et peuvent être par conséquent regardées comme des baromètres naturels. Il signale le mouron comme le plus sûr des baromètres. Lorsque la fleur est complètement épanouie, on peut être assuré qu'il ne pleuvra pas au moins de plusieurs heures. Si la petite fleur est à moitié fermée, le temps est généralement à la pluie ; si elle est tout à fait fermée ou si elle s'enveloppe dans son calice, le voyageur peut prendre son parapluie à coup sûr.

Les différentes variétés de trèfles contractent toujours leurs feuilles à l'approche de l'orage, ce qui a fait surnommer cette plante le baromètre du campagnard. La tulipe et plusieurs autres fleurs colorées de la nuance jaune se ferment toutes avant la pluie. Une espèce d'oseille sauvage double ses feuilles avant l'orage. Le *bauhinia* ou ébénier des montagnes, et généralement les plantes sensibles, suivent les mêmes habitudes.

#### Doit-on étudier l'agriculture avant de cultiver ?

Personne que je sache ne pourra nier qu'il faut apprendre son métier avant de le pratiquer d'une manière fructueuse, et certainement personne non plus ne fera exception pour ce qui regarde l'état le plus important et le plus répandu de tous.

Un fermier, dans la plupart des pays de petite culture, fait son éducation agricole en conduisant d'abord des chevaux, en labourant, en fauchant, en exécutant tous les travaux champêtres ; mais il ignore complètement pourquoi il fait telle ou telle culture. Il ne connaît ni la terre qu'il remue, ni les plantes qu'il cultive. Il ignore complètement aussi les plus simples lois de l'organisme animal, et je ne dirai pas les premiers rudiments de la chimie, mais les combinaisons les plus ordinaires qui se font chaque jour sous ses yeux. Aussi, terres, plantes, animaux, fumiers, tout est traité de la même manière, c'est-à-dire un peu au hasard.

Ces hommes ignorants peuvent bien, il est vrai, devenir des praticiens distingués à force de pratiquer, ou avec une intelligence exceptionnelle ; mais lorsqu'ils sont parvenus à ce degré d'instruction pratique, leur vie s'est en partie écoulée en efforts inutiles qu'ils n'auraient pas eus à faire si des principes simples, élémentaires, leur eussent ouvert le chemin autour duquel ils ont eu tant de fois à tourner.

J'ai entendu dire, comme objection à l'enseignement agricole, que l'on voit plus souvent arriver à la ruine les gens qui veulent cultiver par A plus B que les simples cultivateurs ignorants.

Ce ne sont pas là des objections sérieuses. Un praticien qui trace son pénible sillon avec économie, et même parcimonie, qui n'avance un pied que lorsque l'autre est bien posé, se ruinera difficilement, il est vrai ; il gagnera sa vie et peut-être quelque chose de plus, tandis que l'homme entreprenant, à l'imagination ardente, qui, sans trop les connaître, s'appuiera sur des principes qu'il n'aura pas assez pesés, fera souvent fausse route, et arrivera promptement à sa perte, parce que les essais mal faits sont ruineux dans notre métier. Mais cela tient à l'homme, et non à la science.

Le premier, avec des connaissances, eût réussi plus complètement ; le second, sans connaissances, eût plus mal réussi encore.

On l'a dit avec une grande vérité, les deux états les plus communs sont ceux d'agriculteur et de médecin. Pas une personne qui ne vous donne un remède contre la maladie dont vous vous plaignez, ou qui ne vous conseille une pratique pour la culture de votre champ.

L'homme qui a rêvé le soir qu'il doit être agriculteur, le lendemain pourra bien faire de très-belles choses, mais à côté il en fera de très-mauvaises.

Je reviens donc à mon dire : pour être médecin, il faut avoir étudié la médecine ; pour être agriculteur, il faut avoir étudié l'agriculture.

On cherche depuis longtemps la cause de la dépopulation des campagnes et de la tendance qu'ont les agriculteurs à devenir citadins. Il me semble qu'il ne faut pas grand effort d'esprit pour voir où est le mal quand on descend au fond des choses.

L'agriculture, abandonnée depuis longtemps à elle-même, sans instruction, est devenue la plupart du temps le métier de ceux qui ne veulent ou ne peuvent faire autre chose. De là son état d'infériorité relative, de là les faibles bénéfices réalisés par le cultivateur et la modicité des salaires qu'il peut payer à ses ouvriers.

Dans un tel état de choses, peut-on dire à cette classe d'hommes si utiles : "Vous ne sortirez pas de votre métier. Les industriels gagnent beaucoup ; les hommes en place ont de beaux appointements qui leur permettent de se donner de grandes jouissances ; mais vous êtes nécessaires à la société entière ; il faut que vous continuiez, vous et vos enfants, votre humble position ?" Autant vaudrait dire : "Le cultivateur est attaché au sol, on le vendra avec la terre ; c'est le serf."

Mais, comme ce moyen n'est plus possible, heureusement, il faut prendre le bon chemin et instruire l'enfant du cultivateur aussitôt qu'il fréquentera l'école primaire. Il faut lui parler constamment de cette belle profession qui le rendra indépendant, qui lui donnera des bénéfices, qui ne le laissera pas exposé à ces vicissitudes de concurrence si communes dans l'industrie, ou à des changements, ou des pertes de places, dans d'autres positions. Enfin, il faut que cet enfant soit convaincu qu'il peut, en faisant bien, gagner autant et plus qu'un autre, payer ses hommes aussi cher que les ouvriers des fabriques, et, en résumé, qu'il ne trouvera pas mieux ailleurs.

Cette tâche est réservée à l'instituteur qui doit donner la première impression à l'enfant du cultivateur.

Si cet instituteur donne une éducation où il ne soit pas question d'agriculture, si ces exemples de grammaire et d'arithmétique ne sont pas agricoles, en quelque sorte, pour ma part, j'aime mieux qu'il laisse nos petits agriculteurs dans l'ignorance, parce qu'alors son enseignement tendrait à faire changer de profession, et nous avons la conviction qu'il leur rendrait ainsi le plus mauvais service en les faisant sortir d'une position où ils trouveraient plus de bonheur que dans toute autre.

Aussi je ne cesse de répéter à mes élèves-maîtres : Conservez aux jeunes enfants leurs idées religieuses ; bercez-les dans leurs principes agricoles ; ne les laissez pas perdre ces deux éléments de bonheur pour eux et pour tout le monde.

Maintenant, si les instituteurs n'ont aucune idée d'agriculture, s'ils ne connaissent ni plantes, ni animaux, ni quelques combinaisons chimiques, que peuvent-ils faire ? Absolument rien.

Et, d'un autre côté, ces instituteurs, jetés au milieu des po-

pulations rurales, ignorant tout ce que font les cultivateurs, n'auront aucune racine dans le pays; ils y trouveront peu de sympathies; ils seront changés, ballottés, et leur position ne sera pas tenable. Car peut-on aussi demander à ces utiles fonctionnaires un dévouement sans bornes en présence d'une triste perspective? Il faut que l'enseignement agricole améliore leur position.

Si les bornes de cet article nous permettaient d'ajouter quelques observations, nous essayerions de démontrer qu'un petit champ, qu'un jardin donnés à l'instituteur méritant, seraient aussi utiles à l'agriculture qu'à l'enseignement primaire.

#### Résumons :

Si l'enseignement primaire ne s'appuie pas sur l'agriculture, il aura pour résultat de faire désertier les campagnes.

Si l'instruction agricole n'est pas donnée dès le bas âge aux fils de fermiers, ils ne resteront cultivateurs que s'ils ne peuvent faire autre chose.

Si l'agriculture ne réalise pas tous les progrès que peut donner une instruction agricole bien entendue, les bénéfices ne seront point en rapport avec ceux des autres professions, les ouvriers seront moins payés que dans les fabriques, et les champs seront abandonnés.

Nous ne sommes pas exclusif, nous voulons que l'instituteur étudie d'abord tout ce qui a rapport à l'enseignement primaire proprement dit, puis qu'on accorde une petite place à l'agriculture, qui deviendrait un complément de l'enseignement élémentaire dans les écoles rurales. Je n'ose pas dire qu'elle en devrait être la base. — J. BOBIN.

#### Des moyens les plus faciles de hâter les progrès de l'agriculture

Le pays ne manque pas d'agronomes, et l'agriculture de hauts patronages; et, pourtant, le progrès est fort lent! Pourquoi? Parce que les personnes les mieux posées pour l'activer et battre en brèche la routine ne s'occupent guère, à quelques exceptions près, d'éclairer la classe si nombreuse et si intéressante des cultivateurs. Nous voulons parler du prêtre et de l'instituteur du village. Le curé! Voilà l'homme qu'écourent plus volontiers ses paroissiens, soit qu'il leur parle du bonheur éternel, soit qu'il leur parle du bien-être dans cette vie. L'instituteur! Voilà celui qui pourrait le mieux prémunir l'enfance contre l'esprit routinier de la campagne. Nous le savons aussi, le séminaire ne s'occupe guère des travaux de la terre, et l'école normale n'accorde pas à l'agriculture une attention suffisante. A en juger par le jardin et le verger appartenant à nos anciens presbytères, sols où se voient encore des arbres à fruits séculaires, chaque cure aurait été une ferme-modèle à une époque reculée. Là, le cultivateur pouvait apprendre l'horticulture, abrégé des travaux champêtres en grand. Quant à l'instituteur, avec les quelques notions agricoles qu'il reçoit à l'École Normale et pourvu que les municipalités lui fournissent un jardin de grandeur suffisante il pourrait initier et exercer ses élèves à la culture potagère, à la greffe et à la taille des arbres, comme aux éléments de l'agriculture, et certainement que ses efforts ne seraient pas perdus. L'enfant de l'indigent ne doit pas être plus privé de l'instruction qui lui est indispensable que du pain matériel. Que nos lévites et nos normaliens rapportent de leurs noviciats des connaissances agricoles pour les communiquer à nos campagnes en sus de la nourriture de l'âme, le Canada n'aura plus rien à envier ses voisins. Chaque paroisse sera bientôt en jouissance d'une bibliothèque choisie qui satisfera aux besoins de l'agriculture et de l'industrie comme de la religion et de la morale.

Il est aisé de préjuger ce qui adviendrait partout des heureux essais tentés par certaines localités. Nous connaissons des contrées entourées naguère de steppes nues et arides, que le zèle du pauvre prêtre est venu à bout de transformer en superbes vergers: il lui a suffi d'engager les familles à y planter un arbre à fruits, en souvenir d'une naissance ou d'une première communion. Semblables résultats ont été atteints ailleurs par des gardes champêtres ou forestiers amis de leur pays.

#### Des suites de l'imprévoyance en culture

Nous remarquons qu'il se passe peu d'années sans qu'il apparaisse en agriculture comme en horticulture des sujets nouveaux, ou peu cultivés, dignes d'être reproduits ou du moins soumis à des expériences. Nous observons aussi que les cultivateurs ont la fâcheuse habitude d'attendre l'époque de la culture pour se les procurer, ce à quoi ils ne parviennent pas toujours facilement; il s'ensuit qu'ils ne peuvent se livrer à des essais qui auraient peut-être donné les meilleurs résultats.

Nous avons trop souvent sous les yeux l'exemple de ces faits pour ne pas chercher à y remédier. Nous possédions, en effet, autrefois, une grande quantité d'espèces de pommes de terre, de haricots, de pois et autres produits, que nous ne retrouvons plus faute d'en avoir conservé la semence; on pourrait peut-être objecter qu'ils ont été remplacés par d'autres.

Nous ne rejetons pas les nouveautés; au contraire, nous les encourageons de toutes nos forces; mais nous désirons aussi voir conserver les espèces qui nous ont donné des preuves de leur mérite.

Nous croyons qu'il serait temps de sortir de cette fausse voie, pour entrer dans une meilleure; nous ne pourrions atteindre ce but sans le secours de la prévoyance, qui porte naturellement à ne jamais attendre le dernier moment pour obtenir ce dont on peut avoir besoin dans un temps plus ou moins reculé.

C'est toujours à l'époque des récoltes, et lorsque les produits sont offerts à la consommation, qu'il faut garder la semence ou s'en approvisionner: ce moment est le plus favorable, en ce qu'il permet de choisir et de payer moins cher. En agissant ainsi, on évite les difficultés que l'on rencontre chaque année à l'époque du printemps, où le choix des graines est difficile, et les prix forts élevés. Quant aux semences dont les espèces sont peu répandues, il est de la plus grande difficulté de se les procurer.

#### Les clous en fer comme agents de détérioration pour la charpenterie

M. Kuhlmann vient de démontrer qu'un des agents de détérioration les plus énergiques pour la charpenterie était sans contredit les clous en fer. Il a été amené à cette découverte en observant les débris d'un vaisseau en démolition. Les planches de ce navire étaient toutes pourries à l'endroit où elles avaient été traversées par des clous en fer, tandis que rien de semblable ne se manifestait là où le bois était assemblé par des chevilles de bois et de cuivre. C'est que la rouille (ou sesquioxide de fer) se comporte ici comme une sorte d'intermédiaire entre l'oxygène de l'air et les matières organiques, telles que le bois, dont il opère la combustion. Le même fait ne se reproduit-il pas encore plus rapidement sous nos yeux dans les lessivages des tissus de lin ou de coton, où les taches d'encre, à base de fer, font souvent place à des trous?

#### Petit Manuel d'Agriculture par Hubert LaRue

M. Hubert LaRue vient de faire réimprimer son Petit Manuel d'Agriculture. Cette nouvelle édition est une édition spéciale commandée par l'Honorable Louis Arochambault, ministre de l'Agriculture, dans le but d'en faire une ample distribution parmi les cultivateurs.

Monsieur LaRue a fait de nombreuses additions à son ouvrage; nous avons remarqué entre autres au delà de douze questions nouvelles complétant celles que contenaient les éditions précédentes. Près de vingt autres ont été augmentées ou changées afin de les rendre plus explicites. En outre quelques notes pleines d'à-propos rehaussent encore le mérite de l'ouvrage.

#### Petite Chroniqué

— Le *Franco Canadien* annonce que la manufacture linière de Napierville est sérieusement à l'œuvre. La bâtisse où elle doit commencer ses opérations est terminée, le machine à YA-



pour installée, et tout sera prêt dans quelques jours.

**L'émigration allemande.**—Le nombre des émigrants qui ont quitté l'Allemagne pour l'Amérique ne s'élève pas à moins de 110,888 dans la période du 1er janvier au 30 septembre de cette année. Il paraît qu'un grand nombre d'allemands n'ont pas de quoi vivre dans leur pays, malgré les milliards que la France a été forcée de leur payer.

**RECETTES**

**Recette pour avoir des vêtements imperméables**

La recette que nous allons donner eût été peut-être plus opportune il y a trois mois qu'aujourd'hui. Mais en tout temps il est très-utile aux cultivateurs et aux ouvriers ruraux d'être munis d'une blouse imperméable, pour les cas où ils sont obligés de braver la pluie pendant un certain temps.

Voici un moyen économique de rendre une blouse imperméable à la pluie.

Faites dissoudre 2 livres d'alun dans 8 gallons d'eau de rivière; faire dissoudre à part 2 livres d'acétate de plomb ou sucre de plomb, dans 8 gallons d'eau, ensuite mêlez ensemble les deux dissolutions. Il se forme un précipité blanc insoluble qu'on laisse déposer. Lorsque le liquide est bien éclairci, on décante, c'est-à-dire on le fait écouler doucement dans un baquet. Plongez dans ce liquide les vêtements qu'il s'agit de rendre imperméables; relevez-les lorsqu'ils sont bien imbibés, et faites-les sécher à l'air sec ou si le temps est humide, devant le feu. Les 16 gallons de ce liquide suffisent pour tremper 40 blouses. La dépense est à peine de 2 centins pour chaque vêtement.

**Le vinaigre pour les hémorragies**

Le vinaigre peut être employé avantageusement pour arrêter les hémorragies, qui présentent parfois de très-grands dangers, surtout à la campagne. Ce système a été mis en usage avec succès pour un bœuf qui avait eu la corne fracturée. Le sang affluait dans les sinus frontaux et coulait par le nez presque aussi abondamment que par l'extérieur. Pendant deux heures, il avait été impossible d'arrêter cet écoulement en employant des sels minéraux étendus d'eau, tels que tels de fer, potasse, tanin, etc. Le vinaigre seul, appliqué sur le mal, a donné un résultat satisfaisant presque instantanément.

Pour obtenir le vinaigre plus ou moins concentré, il suffit de le chauffer afin de faire évaporer l'eau en partie. On trempe alors une éponge ou un morceau de linge dans le vinaigre tout chaud et on lave la fracture; on imbibe ensuite l'éponge ou le linge, et on la fixe à demeure sur la plaie par un bandage placé avec le plus grand soin.

Le vinaigre concentré (acide acétique faible) agit sur les corps vivants à la manière de tous les acides, c'est-à-dire qu'il est astringent, styptique, rafraîchissant, stimulant, puis irritant, suivant qu'il est plus ou moins concentré. Chauffé, il produit une sorte d'striction sur les tissus.

Les habitants des campagnes feraient bien de ne pas oublier cette recette qui peut leur être fort utile dans certaines circonstances difficiles, alors surtout qu'ils sont éloignés de tout vétérinaire ou de tout médecin; il ne faut pas perdre de vue que les hémorragies font rapidement leur chemin et qu'il est nécessaire pour les arrêter d'employer un remède qui agisse rapidement.—L. de VAUGELAS.

**DEPARTEMENT DES DOUANES**

Ottawa, 1er février, 1873.

L'ESCOMTE autorisé sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

**Chemin de Fer du Grand Tronc**

STATIONS	Tr. de Passagers		Tr. de Fret	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Pointe-Lévy	9-16	4-00	8-30	3-30
Headw.	9-20	3-05	8-40	3-20
Chaudière	9-30	3-35	10-06	2-65
St. Jean Chrysost.	9-40	3-20	10-20	2-35
St. Henri	10-05	3-05	10-45	2-15
St. Charles	10-25	2-40	11-25	1-40
St. Michel	10-40	2-17	11-50	1-10
St. Valler	11-00	2-05	12-10	1-00
St. François	11-17	1-50	12-25	12-03
St. Pierre	11-18	1-40	1-20	11-35
St. Thomas	11-35	1-30	1-45	10-55
Cap St. Jacques	11-57	1-00	1-45	10-40
L'Ance à Gilles	12-07	1-00	1-45	10-25
L'Ance	12-20	1-20	2-20	10-25
L'Ance	12-35	1-20	2-20	10-25
L'Ance	12-50	1-20	2-30	10-05
Trois-Saumons	12-45	1-10	2-30	9-45
St. Jean Port-Joli	1-00	1-10	2-30	9-30
St. Roch	1-12	1-10	2-02	9-20
St. Anne	1-48	1-12	3-43	8-58
Rivière-Ouelle	1-18	1-05	4-00	8-58
St. Denis	2-25	10-40	4-20	8-10
St. Paschal	18	10-22	4-45	8-00
St. Irène	2-30	10-22	5-05	7-34
St. André	3-10	9-52	5-18	7-24
St. Alexandre	3-22	9-40	5-30	6-50
Lake Road	3-40	9-20	6-20	6-50
Riv.-du-Loup	4-00	9-00	6-10	6-50



**AVIS PARLEMENTAIRE**

CHAMBRE DES COMMUNES,  
Bureau du Greffier,  
Ottawa, 30 janvier 1873.

En conformité de la 50ème règle de la Chambre, avis est par le présent donné que le temps pour la

**RECEPTION DES PETITIONS  
POUR BILLS PRIVÉS**

expirera MERCREDI, le 26ème jour de MARS prochain.

ALFRED PATRICK,  
Greffier de la Chambre.

Tous les journaux sont priés de publier l'avis ci-dessus jusqu'à la réunion du Parlement.

**A VENDRE**

UNE TERRE en bon état de culture, avec maison, grange, etc., située à STE. FLAVIE, comté de Rimouski, à quatre arpents et demi en bas de l'Eglise, au bord de la Mer. Les conditions de vente seront des plus faciles. S'adresser, sur les lieux, au soussigné.

THÉOPHILE AUBUT,  
Ste. Flavie.

**MOULIN A COUDRE DE BANNER**

Prix variant de \$5 à \$10, \$25, \$40 et \$60.

Chaque Cultivateur tant soit peu à l'aise devrait s'empressez d'acheter un des célèbres Moulins à Coudre de Banner, manufacturés par la Compagnie des Moulins à Coudre de Banner, à SHERBROOKE, P. Q.,

à des conditions faciles, en payant une partie du prix comptant et la balance par paiements mensuels.

C'est le moulin à coudre le plus simple et le plus facile à mettre en opération. C'est aussi celui qui fait le moins de bruit de tous les moulins construits jusqu'à ce jour. Rien dans le mécanisme pour embarrasser les Dames.

Chaque famille devrait avoir le sien.

M. J. Belleau, marchand, a accepté l'agenos à la Rivière-Ouelle pour la vente de ces moulins à coudre.

On peut aussi se procurer ces différents moulins à coudre, à Ste. Anne de la Pocatière, en s'adressant au Propriétaire de la Gazette des Campagnes.

S'adresser par lettre à JOHN RUTHVEN, agent-voyageur général, à la Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata.